

**Parc éolien Saint-Paul-de-Montminy inc.**

3285, chemin Bedford
Montréal (Québec) H3S 1G5
Tél. : 514 737-1131
Télec. : 514 343-3124

Montréal, le 21 août 2025

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Madame Kim Maloney

Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est, bureau 650,
Québec (Québec) G1R 5N6
kim.maloney@bape.gouv.qc.ca

Objet : Projet de parc éolien Saint-Paul-de-Montminy – Dépôt de documents et réponses aux Questions complémentaires – DQ27

Madame,

Par la présente, nous transmettons à la Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), dans le cadre du projet de parc éolien Saint-Paul-de-Montminy situé dans la MRC de Montmagny et porté par Kruger Énergie Saint-Paul-de-Montminy s.e.c., les réponses aux questions complémentaires (DQ27) reçues le 19 août 2025.

Question 1 : Vous prévoyez la création d'un comité de liaison avant le début de la construction du parc éolien Saint-Paul-de-Montminy afin de favoriser son acceptabilité sociale et assurer le suivi des retombées économiques (PR5.2-SPDM, p. 38 et 43) :

a. Où en êtes-vous dans cette démarche?

Réponse a. : Nous en sommes à constituer une liste préliminaire de représentants du milieu qui pourraient faire partie du comité (organismes, propriétaires sous option, citoyens, riverains des lacs) de façon à obtenir une représentation large et diversifiée des préoccupations de la communauté d'accueil tout en étant représentative des usages du territoire.

b. Quelle est la méthode de recrutement des membres du comité de liaison privilégiée et pourquoi?

Réponse b. : La méthode de recrutement varie en fonction de la nature des participants. Pour les organismes (municipaux et autres), nous nous adressons à leur direction en les invitant à désigner eux-mêmes un représentant s'ils acceptent de participer au comité de liaison. Pour les propriétaires sous option avec le projet, nous leur adressons une lettre en les invitant à soumettre leur candidature. Et pour le choix des représentants des citoyens, nous annonçons l'ouverture des candidatures par le biais de l'infolettre du projet, par une annonce sur le site web du projet, par l'envoi d'un avis aux municipalités qui peuvent le relayer sur leur site web. En soumettant leur candidature, nous demandons aux personnes qui postulent de décrire succinctement la nature de leur intérêt et de leur motivation à participer au comité. Cette approche a été appliquée avec succès dans les deux projets développés par Kruger Énergie ces dernières années et elle a fait ses preuves.

c. Quelle structure de gouvernance anticipez-vous pour le comité et qui la définit?

Réponse c. : De façon générale, le comité de liaison rassemble des représentants issus de divers milieux afin d'être représentatif de la communauté d'accueil. Son objectif est principalement d'assurer un suivi général durant la période de construction, la période d'exploitation et la période de démantèlement du parc éolien. Ce mandat est à titre consultatif où l'initiateur du projet s'engage à tenir compte des avis et des recommandations du comité. Les membres du comité auront pour mandat de communiquer à l'initiateur les préoccupations émanant des différents acteurs du milieu ainsi que de formuler des recommandations pouvant favoriser une cohabitation harmonieuse et concertée entre le parc éolien et le milieu d'accueil. La fréquence des réunions et les sujets à discuter sont établis en consultation avec les membres. La convocation des réunions et la préparation des comptes rendus est sous la responsabilité de l'initiateur du projet. Le comité étant consultatif, l'initiateur demeure responsable de la gestion du parc éolien en tenant compte des recommandations du comité.

d. Relativement à l'animateur du comité de liaison, avez-vous esquissé un profil-type pour la personne qui en aurait la responsabilité? Si oui, quels seraient les critères pour définir ce choix?

Réponse d. : L'animation du comité de liaison est confiée au Directeur Développement durable & Relations communautaires de Kruger Énergie. Étant responsable des relations avec la communauté d'accueil sans être impliqué dans la gestion quotidienne du parc éolien, celui-ci est à même de créer une dynamique favorisant un dialogue franc, honnête et courtois au cours des rencontres, dans le respect du mandat et des responsabilités du comité.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



Pier-Luc Vandal
Gestionnaire, Développement de projets